

Envoyé en préfecture le 11/07/2018

Reçu en préfecture le 11/07/2018

Affiché le **12 JUL. 2018**

ID : 056-215600834-20180628-D201806001-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

\_\_\_\_\_  
Séance Publique du 28 juin 2018  
\_\_\_\_\_

Objet de la délibération

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2018**

Le vingt huit juin deux mille dix huit à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

Etaient présents :

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Loïc RABIN, Marie-Françoise CÉREZ, Claudine CORPART, Yves GUYOT, Julian PONDAVEN, Frédéric TOUSSAINT, Caroline BALSSA, Thierry FALQUERHO, Roselyne MALARDÉ, Pascal LE LIBOUX, Anne LAVOUÉ, Nolwenn LE ROUZIC, Jacques KERZERHO, Françoise BARJONET MOY, Jean-François LE CORFF, Serge GERBAUD, Xavier POUREAU, Guénaëlle LE HIN, Fabrice LEBRETON, Marc LE BOUHART, Michaël BEAUBRUN, Sylvie SCOTÉ, Franck LE GOURRIÉREC, Gwendal HENRY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Nadia SOUFFOY à Loïc RABIN, Katy BOUILLAUT à Michèle DOLLÉ, Philippe PERRONNO à Thierry FALQUERHO, Marie-Hélène LE BORGNE à Xavier POUREAU, Martine JOURDAIN à Nolwenn LE ROUZIC, Alain HASCOET à Jacques KERZERHO

Absent(s) :

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur TOUSSAINT Frédéric** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secretariat de la DGS

**N° 2018.06.001**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26  
AVRIL 2018**

**Rapporteur : André HARTEREAU**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,  
**Vu** le projet de procès-verbal,

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 26 avril 2018 a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de Jennifer TESSIER JOSSET.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil présents\* lors de cette séance le valident ou demandent à le modifier.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

→ **VALIDE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 avril 2018

\* *Non votants : 5 absents de la séance du Conseil Municipal du 26 avril 2018 : Stéphane LOHÉZIC, Roselyne MALARDÉ, Martine JOURDAIN, Marc LE BOUHART, Katy BOUILLAUT, et Gwendal HENRY pas encore membre.*

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,



André HARTEREAU